

**RAPPORT DE PRESENTATION  
COMPTE ADMINISTRATIF 2020  
BUDGET ANNEXE PORT DE LA CAPTE**

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 juillet 2020,
- le vote du budget primitif intervenu à la même date,

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

---

**LE RESULTAT DE L'EXERCICE**

<b>Section d'exploitation</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisé	225 104,36	263 754,53
Résultat reporté de 2019		82 957,87
Total des dépenses et des recettes	225 104,36	346 712,40
<b>Solde d'exécution de la section d'exploitation</b>	<b>121 608,04</b>	
<b>Section d'investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisé	131 701,78	107 934,12
Résultat reporté de 2019		36 169,95
Total des dépenses et des recettes	131 701,78	144 104,07
Restes à réaliser	35 034,91	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>-22 632,62</b>	
<b>Résultat global</b>	<b>98 975,42</b>	

Le résultat de clôture s'établit à 99 K€. Il sera intégré au budget 2021 à l'occasion du budget primitif 2021.

---

**LES OPERATIONS D'ORDRE**

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements (108 K€).

## LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture avec un excédent de 39 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 83 K€ soit un résultat cumulé de 122 K€.

### I - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 264 K€ et sont relativement stables par rapport à 2019.

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Ventes de produits, services, marchandises	262 297,16	251 525,00	261 058,61	103,79%	-0,47%
Autres produits de gestion courante	1,47		0,92		-37,41%
Produits exceptionnels			2 695,00		
<b>TOTAL</b>	<b>262 298,63</b>	<b>251 525,00</b>	<b>263 754,53</b>	<b>104,86%</b>	<b>0,56%</b>

Les redevances d'amarrage représentent la seule ressource régulière avec une somme encaissée de 259 K€ en 2020. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 85 027 €
- redevances passagers : 174 081 €

Les autres recettes concernent le produit de la liste d'attente (2 K€) et le reversement du crédit d'impôt sur les bénéfices de 2019 (3 K€).

### II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières.
- l'impôt sur les bénéfices,
- les charges exceptionnelles,

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 117 K€, sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Charges à caractère général	62 940,02	85 005,00	69 013,44	81,19%	9,65%
Charges de personnel	35 862,43	39 195,00	33 651,09	85,86%	-6,17%
Charges financières	11 424,19	9 792,00	9 548,67	97,52%	-16,42%
Impôt sur les bénéfices	2 791,00	4 900,00	3 096,00	63,18%	10,93%
Charges exceptionnelles	1 860,00	2 160,00	1 860,00	86,11%	0,00%
Autres charges de gestion courante	0,36	771,00	1,04	0,13%	188,89%
<b>TOTAL</b>	<b>114 878,00</b>	<b>141 823,00</b>	<b>117 170,24</b>	<b>82,62%</b>	<b>2,00%</b>

### **a) Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 69 K€ soit près de 60% des dépenses réelles.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
60	Achats	2 982,47	7 605,00	4 116,85	54,13%	38,03%
61 et 62	Prestations de services	32 492,85	46 800,00	34 583,54	73,90%	6,43%
63	Autres impôts et taxes	27 464,70	30 600,00	30 313,05	99,06%	10,37%
	<b>TOTAL</b>	<b>62 940,02</b>	<b>85 005,00</b>	<b>69 013,44</b>	<b>81,19%</b>	<b>9,65%</b>

Parmi les achats qui s'élèvent à 4 K€, 50% concernent des fournitures nécessaires à l'entretien du port, 30% concernent les fluides.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 36 K€ dont :

- le transport des sédiments pour 11 K€ ;
- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 11 K€ ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 2 K€ ;
- les frais de nettoyage des locaux dont le marché s'est terminé au 31 décembre pour 1 K€ ;
- les honoraires et analyses nécessaires au dossier de déclaration de dragage (7 K€),
- le reste concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 30 K€, 25 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la redevance domaniale et, depuis cette année, la redevance spéciale.

### **b) Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 34 K€ et représentent 29 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'agent représente une enveloppe de 18 K€ et son évolution par rapport à 2019 est de 2,4%

De plus, le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impactent ce budget au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 15 K€ en 2020.

### **c) Les charges financières**

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 10 K€ contre 11 K€ en 2019.

Les frais financiers représentent 8 % des dépenses réelles d'exploitation.

#### **d) L'impôt sur les bénéfices**

Cette charge représente moins de 3% des dépenses réelles avec 3 K€. Tout sera mis en œuvre pour que cette charge pèse le moins possible sur le budget du port.

#### **e) Les charges exceptionnelles**

Nous retrouvons dans ces compte la subvention versée à l'association SNCP pour moins de 2 K€.

### **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port. Cette section se clôture à – 24 K€ auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 36 K€ et un solde de restes à réaliser de - 35 M€ soit un besoin de financement de 23 K€.

Ce besoin de financement fera l'objet d'une couverture au budget primitif 2021 par une partie du résultat d'exploitation.

#### **I - LES RECETTES**

Les recettes de la section d'investissement sont constituées exclusivement d'opérations d'ordre relatives aux dotations aux amortissements.

#### **II - LES DEPENSES**

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et de remboursements d'emprunts.

<b>Libellé</b>	<b>Inscription budgétaire 2020</b>	<b>CA 2020</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Immobilisations incorporelles	62 843,70	31 743,70	28 950,00	96,58%
Immobilisations corporelles	99 986,12	34 992,00	6 084,91	41,08%
Emprunts	66 000,00	64 966,08		98,43%
<b>TOTAL</b>	<b>228 829,82</b>	<b>131 701,78</b>	<b>35 034,91</b>	<b>72,86%</b>

#### **a) Les dépenses d'équipement**

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2020, les dépenses d'équipement représentent 67 K€ complétées de 35 K€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Inscription budgétaire 2020	Mandaté	Restes à réaliser
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>62 844</b>	<b>31 744</b>	<b>28 950</b>
2031	Frais d'études	58 844	31 744	26 950
	Maîtrise d'œuvre digue		15 400	23 600
	MAJ caractéristiques faune/flore			1 850
	Etude géotechnique digue		12 344	
	Dossier déclaration digue		4 000	1 500
2033	Frais d'insertions	4 000		2 000
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>99 986</b>	<b>34 992</b>	<b>6 085</b>
2131	Bâtiments	4 000	3 690	0
	Etanchéité capitainerie		3 690	
2153	Installations à caractère spécifique	95 201	31 215	6 000
	Recalibrage		31 215	
	Réseau éclairage solaire			6 000
2183	Matériel de bureau et informatique	785	86	85
	<b>TOTAL</b>	<b>162 830</b>	<b>66 736</b>	<b>35 035</b>

**b) Emprunts et dettes assimilées**

Le remboursement en capital de la dette représente 65 K€ ce qui porte le capital restant dû au 31 décembre à 256 K€.

\*\*\*\*\*